

COMITÉS DE SUIVI

DE QUESTERRE

RAPPORT ANNUEL 2019

Comité de suivi n° 7 – Saint-François-
du-Lac

Septembre 2020

Renseignements généraux

Licence couverte par le comité de suivi

2002PG625

Titulaire des licences

Nom légal de l'entreprise

Questerre Energy Corporation

Numéro de l'entreprise du Québec (NEQ)

1165224594

Date de début et de fin de l'exercice financier

1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Pour renseignements additionnels

Valerie Wade

Regroupement des licences

Modification(s) à signaler

Non

Rapport annuel

Période visée

1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Adresse Internet de publication du rapport réservé aux activités du Comité (section publique)

<http://comite-suivi-questerre.ca/>

Résumé des activités

En 2019, le comité de suivi s'est réuni à une (1) reprise, soit le 21 mai 2019, au 44 rue Maurault à Pierreville. Quatre (4) des six (6) membres inscrits étaient présents à cette réunion. Cette réunion a été organisée par l'ancien titulaire de la licence (Repsol Pétrole et Gaz Canada).

Différents points ont été abordés à cette occasion. Le représentant de l'ancien titulaire des licences a d'abord présenté l'entreprise et effectué une brève mise en contexte, puis les membres du comité se sont présentés à tour de rôle.

L'ancien titulaire de la licence a également expliqué l'objectif du comité de suivi, le territoire couvert par celui-ci ainsi que les responsabilités des membres qui y siègent. Au cours de la rencontre, un projet de *Guide de procédure* balisant les activités du comité a été adopté à l'unanimité.

L'ancien titulaire de la licence a détaillé les travaux prévus sur le puits A248 (fermeture temporaire) situé sur le territoire couvert par le comité. Il a expliqué les différentes composantes du puits et du site ainsi que les étapes de réalisation des travaux planifiés. Il a également présenté un plan de communication afin d'informer les citoyens intéressés par ces travaux et la nature de ces derniers.

Finalement, les membres ont eu l'occasion d'échanger avec le représentant de l'entreprise gazière sur différents sujets, notamment ses activités prévues au Québec. Cette rencontre a duré environ 75 minutes.

L'ordre du jour, les présentations assistées par ordinateur (*PowerPoint*) et le compte rendu de cette rencontre ont été déposés dans le site web créé pour les comités de suivi de l'entreprise, et ce, conformément à la Loi. Ces documents sont publics.

De plus, les documents suivants ont été élaborés, communiqués par courriel aux membres du comité de suivi et publiés sur le site web dédié durant l'année 2020 :

- Un rapport de dépenses (juin 2019)
- Un avis des travaux prévus sur le puits A248
- Un avis de report des travaux prévus sur le puits A248

En janvier 2020, Repsol a finalisé et conclu une entente d'achat et de vente avec Questerre Energy Corporation (Questerre) pour céder ses droits pétroliers et gaziers et ses actifs connexes sur le territoire des licences couvertes par le comité de suivi.

Dépenses

DÉPENSE	COÛT
Location de la salle	15,00 \$
Repas	97,24 \$
Café et muffins	26,98 \$
Frais de déplacement des membres	130,49 \$
Frais de déplacement du consultant	168,69 \$
Honoraires du consultant	9 910,00 \$
TOTAL	10 348,40 \$